

CAP RÉPARATION EN CARROSSERIE

SUIVI DE PROGRESSION

Ce que doit acquérir un apprenti
pendant sa formation et chez son employeur

I. Environnement technique de l'emploi

Les conditions générales d'exercice du titulaire d'un CAP réparation en carrosserie :

L'activité implique un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets. Elle est organisée dans le cadre d'une démarche de réparation, de maintenance et de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité :

- Dans la relation avec la clientèle
- Dans le travail d'équipe
- Dans les relations avec les clients et partenaires, en interne comme en externe.
- **Dans toutes ses tâches, l'apprenti doit respecter et mettre en application toutes les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement et d'ergonomie.**

II. Les différentes compétences à acquérir en réparation en carrosserie

| ACTIVITÉ 1 : PRÉPARER L'INTERVENTION | | | | | |
|---|----------------------------------|---|---|----------------|---------------------------|
| Vu en entreprise ✓ | Acquis en entreprise* 1-2-3-4 | Tâches | Indicateurs | Vu au CFA ✓ | Acquis au CFA* 1-2-3-4 |
| | | -Accueillir et orienter le client | -L'accueil est courtois, le client est orienté vers le bon interlocuteur | | |
| | | -Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier | -Les protections du véhicule sont mises en place -L'intervention à réaliser est identifiée | | |
| | | -Collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires | Les procédures d'intervention sont identifiées -Toutes les données nécessaires à l'intervention sont collectées -La liste des pièces et des produits nécessaires est complète et conforme | | |
| | | Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention | Le poste de travail est bien organisé, les différents outillages sont correctement agencés | | |

* 1 = Non acquis ; 2= en cours d'acquisition ; 3= Acquis si accompagné ; 4= Acquis en autonomie

| ACTIVITÉ 2 : DÉPOSER, REPOSER LES ÉLÉMENTS | | | | | |
|---|----------------------------------|---|--|----------------|---------------------------|
| Vu en entreprise ✓ | Acquis en entreprise *1-2-3-4 | Tâches | Indicateurs | Vu au CFA ✓ | Acquis au CFA *1-2-3-4 |
| | | -Déposer, reposer les pièces mécaniques, les éléments de sellerie et de verrouillage, débrancher les éléments des systèmes électriques, électroniques, sauvegarder les mémoires | -L'intégrité des éléments et la fonctionnalité des circuits sont conservés, les mémoires sont sauvegardées. Les procédures d'intervention, les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. Les éléments sont déposés et reposés conformément aux préconisations du constructeur. Le stockage préserve l'intégrité des éléments. | | |
| | | -Déposer les pièces détériorées | -Les pièces détériorées sont déposées conformément aux préconisations du constructeur . Les éléments adjacents ne sont pas détériorés. Le stockage des pièces est assuré. | | |
| | | -réaliser le contrôle de géométrie des structures | -Les mesures sont réalisées conformément aux préconisations du constructeur et de | | |
| | | -Monter et ajuster les pièces neuves | -Le montage et l'ajustage sont conformes aux préconisations du constructeur (jeux et affleurements, alignements). Les conditions de bon fonctionnement sont remplies -L'autocontrôle de l'activité est réalisé. | | |

* 1 = Non acquis ; 2= en cours d'acquisition ; 3= Acquis si accompagné ; 4= Acquis en autonomie

| ACTIVITÉ 3 : RÉPARATION DES ÉLÉMENTS | | | | | |
|---|----------------------------------|---|--|-----------|---------------------------|
| Vu en entreprise ✓ | Acquis en entreprise *1-2-3-4 | Tâches | Indicateurs | Vu au CFA | Acquis au CFA *1-2-3-4 |
| | | -Remettre en forme les pièces détériorées | -Les différents matériaux sont correctement identifiés. Les procédures de remise en forme sont appliqués conformément aux préconisations du constructeur. Les surfaces sont remises à leur forme initiale -La protection contre la corrosion est correctement assurée. L'application des produits est réalisée avec soin - Les procédures de réparation sont conformes aux préconisations du constructeur et de l'équipementier. La qualité de la réparation permet la mise en peinture. -Le remplacement des vitrages est conforme et conserve l'étanchéité du véhicule. L'intégrité des éléments intérieurs et extérieurs est respectée. L'autocontrôle de l'activité est réalisé. | | |
| | | -Protéger contre la corrosion | | | |
| | | -Réparer les éléments en matériaux composites | | | |
| | | -Remplacer les vitrages | | | |

* 1 = Non acquis ; 2= en cours d'acquisition ; 3= Acquis si accompagné ; 4= Acquis en autonomie

| ACTIVITÉ 4 : PRÉPARATION DE LA MISE EN PEINTURE DU VÉHICULE | | | | | |
|--|----------------------------------|---|--|----------------|---------------------------|
| Vu en entreprise ✓ | Acquis en entreprise *1-2-3-4 | Tâches | Indicateurs | Vu au CFA ✓ | Acquis au CFA *1-2-3-4 |
| | | -Dégraisser, laver les éléments liés à l'intervention | -Les éléments sont exempts de contamination. Les produits utilisés sont adaptés. Les moyens de protection des risques professionnels sont correctement mis en œuvre. | | |
| | | -Mastiquer, poncer à sec les éléments | -Le masticage est conforme aux prescriptions de la fiche technique. L'état de surface est conforme et apte à recevoir la sous-couche. Le matériel est nettoyé. | | |
| | | Protéger les zones à ne pas traiter | -La protection est conforme aux exigences. La mise en œuvre des produits est rationnelle (pas de gaspillage). L'autocontrôle de l'activité est réalisé. | | |

* 1 = Non acquis ; 2= en cours d'acquisition ; 3= Acquis si accompagné ; 4= Acquis en autonomie

| ACTIVITÉ 5 : PRÉPARATION DU VÉHICULE A LA LIVRAISON | | | | | |
|--|----------------------------------|--|--|----------------|---------------------------|
| Vu en entreprise ✓ | Acquis en entreprise *1-2-3-4 | Tâches | Indicateurs | Vu au CFA ✓ | Acquis au CFA *1-2-3-4 |
| | | -Reposer les éléments de carrosserie après intervention du peintre | -Les éléments sont reposés conformément aux exigences du constructeur et de l'équipementier. L'intégrité des éléments est conservée | | |
| | | -Reconnecter les éléments des circuits électriques, hydrauliques, réinitialiser des indicateurs de défauts et de maintenance | -L'intégrité des éléments et des circuits est conservée, les indicateurs de maintenance sont réinitialisés. Le fonctionnement de tous les systèmes est rétabli -Les mesures sont réalisées conformément aux préconisations du constructeur et de l'équipementier. L'intervention est effectuée conformément aux règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité. | | |
| | | -Réaliser le contrôle et la mesure des trains roulants | -Les déchets des matériaux et les produits sont récupérés, triés et stockés en fonction de la réglementation. Le poste de travail est reconditionné. | | |
| | | -Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail | -Le compte rendu de l'intervention est conforme à son déroulement, il est adapté à l'interlocuteur. Les défauts périphériques et les interventions futures sont signalés à la hiérarchie. Le compte rendu est lisible, le vocabulaire technique est adapté. | | |
| | | -Rendre compte de l'intervention à l'entreprise | | | |

* 1 = Non acquis ; 2= en cours d'acquisition ; 3= Acquis si accompagné ; 4= Acquis en autonomie

| CAPACITE 1 : COMMUNIQUER | | | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|---|---|----------------|---------------------------|
| Vu en entreprise ✓ | Acquis en entreprise *1-2-3-4 | Tâches | Indicateurs | Vu au CFA ✓ | Acquis au CFA *1-2-3-4 |
| | | Communiquer avec un client : mettre en rapport le client avec le service compétent | Accueil courtois. Le client est dirigé vers le bon interlocuteur. Les coordonnées du client sont enregistrées le cas échéant -Tous les renseignements inhérents au véhicule sont collectés, toute anomalie signalée à la hiérarchie ainsi que les conséquences sur la sécurité du véhicule. La fiche de relevés d'anomalies est renseignée et La fiche de travail est lisible et exploitable, le vocabulaire technique adapté. | | |
| | | Informier l'entreprise : renseigner la fiche de travail Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise Fournir les éléments nécessaires à la facturation | Le compte-rendu est conforme au déroulement de l'intervention et adapté à l'interlocuteur. Les défauts périphériques sont signalés. | | |
| | | Collecter les données techniques : Les données nécessaires à l'intervention Rester informé des évolutions techniques | La liste des pièces, des produits et le relevé des temps sont conformes à la réalité de l'intervention. Les outils de communication mis en œuvre. Les symboles rencontrés sont correctement décodés. Les données acquises sont comprises par l'opérateur. Les risques liés à l'intervention sont identifiés, les moyens de protection adaptés. | | |
| | | Restituer le véhicule : Signaler les anomalies constatées Commenter les travaux réalisés Renseigner les documents de suivi | Les solutions techniques nouvelles sont connues, ainsi que les principales sources d'informations techniques. Les règles de communication de l'entreprise sont appliquées. Les prochaines interventions nécessaires sont signalées. | | |

* 1 = Non acquis ; 2= en cours d'acquisition ; 3= Acquis si accompagné ; 4= Acquis en autonomie

| CAPACITÉ 2 : ÉVALUER LA QUALITÉ | | | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|--|---|----------------|---------------------------|
| Vu en entreprise ✓ | Acquis en entreprise *1-2-3-4 | Tâches | Indicateurs | Vu au CFA ✓ | Acquis au CFA *1-2-3-4 |
| | | -Contrôler la qualité de son intervention | -Le contrôle détermine si la réparation, est conforme aux critères de qualité de l'entreprise. Tous les points de contrôle relatifs à l'intervention sont relevés. Toute anomalie est signalée. La fiche d'autocontrôle est renseignée. -Les risques professionnels liés à l'intervention sont identifiés et les moyens de les prévenir sont appliqués. Le choix des procédures est bien adapté au travail à effectuer. -L'identification du produit ou du déchet est correcte. Le tri est effectif et adapté -Les procédures sont respectées. | | |
| | | -Identifier les risques professionnels et mettre en œuvre les protections adaptées | | | |
| | | -Appliquer les règles de tri sélectif des déchets | | | |

* 1 = Non acquis ; 2= en cours d'acquisition ; 3= Acquis si accompagné ; 4= Acquis en autonomie